ids media



Rapport d'objectifs Société à Mission

2024

Aperçu du Rapport

PARTIE 1	Notre ADN, nos ambitions
PARTIE 2	Nos objectifs, notre équipe
PARTIE 3	Mesurer les progrès et l'atteinte des objectifs
PARTIE 4	Prochaines étapes et perspectives
PARTIE 5	Conclusion & avis de la référente
PARTIE 6	L'avis motivé de l'OTI

ids media

Qui sommes-nous?

IDS media est bien plus qu'un acteur incontournable du secteur des médias et du DOOH dans les lieux de santé.
Depuis plus de 30 ans, nous nous engageons aux côtés des professionnels de santé, des patients et du monde associatif pour diffuser des messages de prévention et porter des valeurs éthiques fortes.

La volonté d'agir de façon éco-responsable, de prendre soin de nos équipes et de nos parties prenantes, et de soutenir activement les initiatives solidaires nous anime et guide nos décisions et actions.

Notre engagement se traduit par des actions concrètes, des objectifs mesurables qui garantissent la pérennité de nos engagements.
Chez IDS media, nous croyons fermement qu'être un media vertueux, c'est concilier performance économique et responsabilité sociale et environnementale pour un impact durable.



ids media



« Chaque jour, nous poursuivons avec conviction un cap clair : générer un impact positif et durable sur la société et l'environnement. C'est cette ambition qui guide chacune de nos actions. »

Frédéric Faurennes, CEO

Notre ambition

Depuis plusieurs années, IDS media s'engage résolument sur la voie d'une communication solidaire et éco-responsable. Forte d'une politique RSE ambitieuse et d'une volonté partagée de faire évoluer ses pratiques.

En intégrant des objectifs mesurables et réalistes adaptés à la taille de notre structure, chacune de nos actions et de nos décisions visent à créer un impact positif tant sur l'environnement que sur la société.

En tant que média vertueux, nous continuerons à innover dans notre mode de gouvernance, à optimiser notre empreinte carbone, et à renforcer notre soutien aux initiatives de prévention santé et aux actions caritatives et associatives.



Notre modèle de mission

IDS media est devenue Société à Mission en 2024. Ce premier rapport de mission constitue donc une étape importante pour notre entreprise.
Cette première année a permis de poser un cadre clair, avec des objectifs définis, un plan d'action structuré et des indicateurs concrets. Le suivi des indicateurs a été assuré par un comité de mission interne représentant chacun des cercles d'IDS media.

Trois objectifs statutaires structurent notre mission :

1. **Promouvoir la prévention santé et l'adoption de modes de vie sains**
2. **Soutenir le monde associatif**
3. **Adopter des pratiques plus vertueuses pour l'humain et l'environnement**

Ce premier exercice et les premières réalisations traduisent une volonté forte et une dynamique encourageante.
Ce rapport vise à rendre compte des actions menées en 2024, à identifier les points de progrès et à tracer des perspectives ambitieuses pour les prochaines années

ids media

Notre comité de pilotage

En collaboration avec l'ensemble des membres de l'équipe, notre comité suit la progression de nos actions et missions pour atteindre les objectifs fixés.
Impliqués dans divers services et cercles, les membres du comité analysent les besoins et les pistes d'amélioration.
Ils prennent le pouls d'IDS media en continue sur les questions de RSE.
Notre comité de pilotage participe également à déterminer les nouveaux challenges en partenariat avec les parties prenantes dans les démarches RSE.



Agathe Quignot
Consultante - Référente de mission



Agathe Le Dimna
IDS media - Cercle Commercial



Alexis Duteau-Lecoustre
IDS media - Cercle terrain et patrimoine



Sandrine Weiss-Meriaux
IDS media - Cercle administratif et financier

Être un media vertueux au service de la prévention santé et du monde associatif

OBJECTIF N°1

Promouvoir la prévention santé et l'adoption d'un mode de vie sain

- Concevoir et relayer des contenus pédagogiques autour de la santé, du bien-être et de la prévention dans les salles d'attente médicales
- Renforcer la présence de nos supports d'information santé dans les déserts médicaux



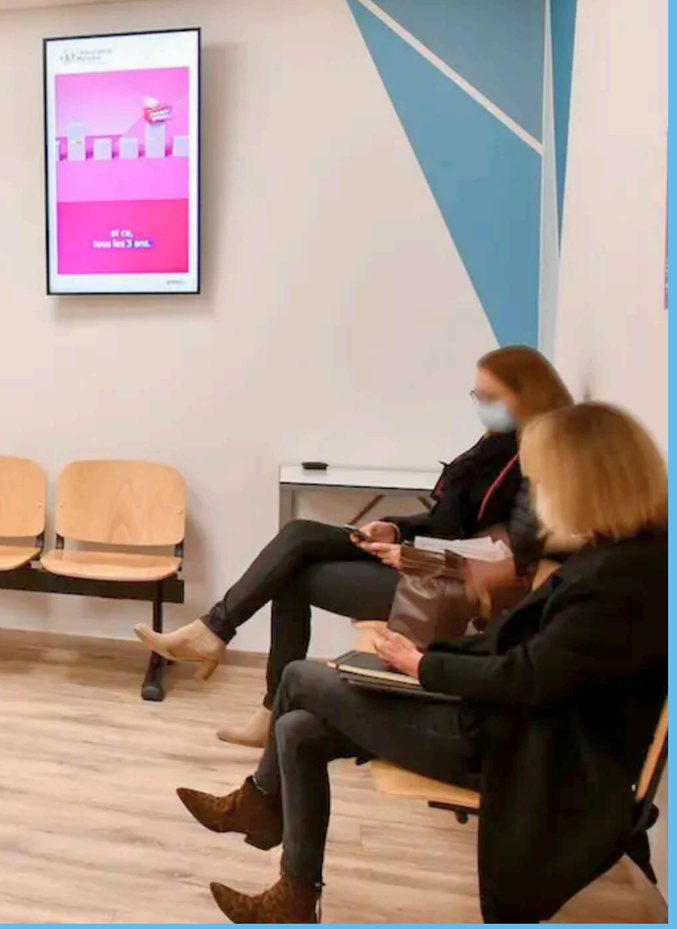





NOS ENGAGEMENTS

Informer, sensibiliser et détendre les patients en salle d'attente









Mesurer nos progrès

OBJECTIF 1 : Promouvoir la prévention santé et l'adoption d'un mode de vie sain

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTION RÉALISÉE	RÉALISATIONS 2024
Concevoir et relayer des contenus pédagogiques autour de la santé, du bien-être et de la prévention dans les salles d'attentes médicales	Création de contenus pédagogiques et informatifs sur la santé. Les contenus doivent être adaptés au grand public (vulgarisation), les informations sourcées (sources officielles) et adaptées au contexte de diffusion en salle d'attente.	Nouvelles animations pédagogiques produites et diffusées sur les écrans.
	Diffusion de campagnes nationales de sensibilisation à la prévention santé et au changement de comportement	Relais de campagnes institutionnelles de santé publique de la CNAM, du Service Infomation du Gouvernement, de Santé Publique France, etc
Renforcer la présence de nos supports d'information santé dans les déserts médicaux	Intensifier notre implantation d'écrans au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles	Plus d'une centaines d'écrans installés en Maisons de santé pluriprofessionnelles Réseau national de 1 100 écrans installés dans plus de 475 lieux de santé

ANIMATIONS PRODUITES EN 2024

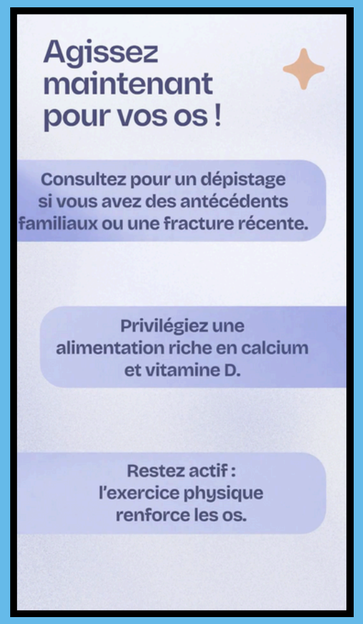

L'ostéoporose

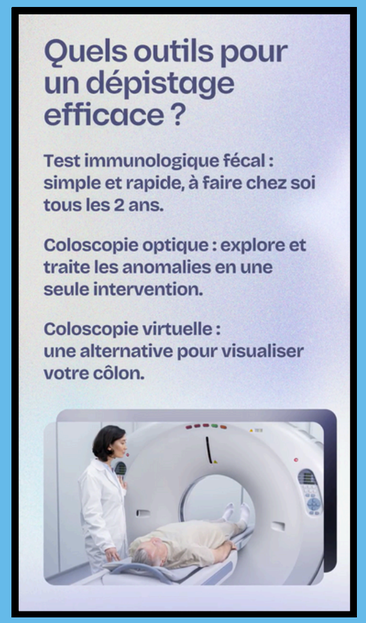

Le dépistage du cancer colorectal

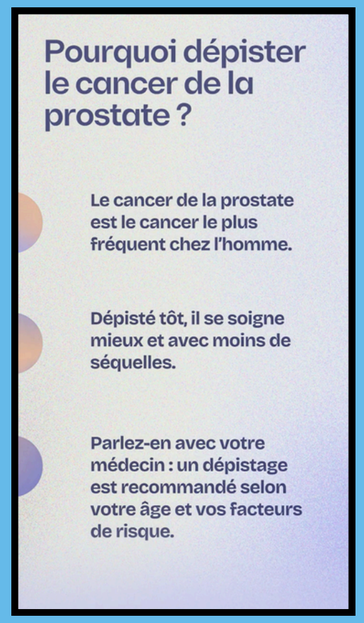

Le dépistage du cancer de la prostate



Le dépistage des TSA



Les troubles cognitifs



Le lissage brésilien

LIEN VERS LA CHAINE YOUTUBE

Être un media vertueux au service de la prévention santé et du monde associatif

OBJECTIF 2

Soutenir le monde associatif

- Offrir chaque année de la visibilité gracieuse à des associations caritatives et à leurs missions
- Faire la promotion des libéralités auprès du grand public pour contribuer au financement de ces organisations

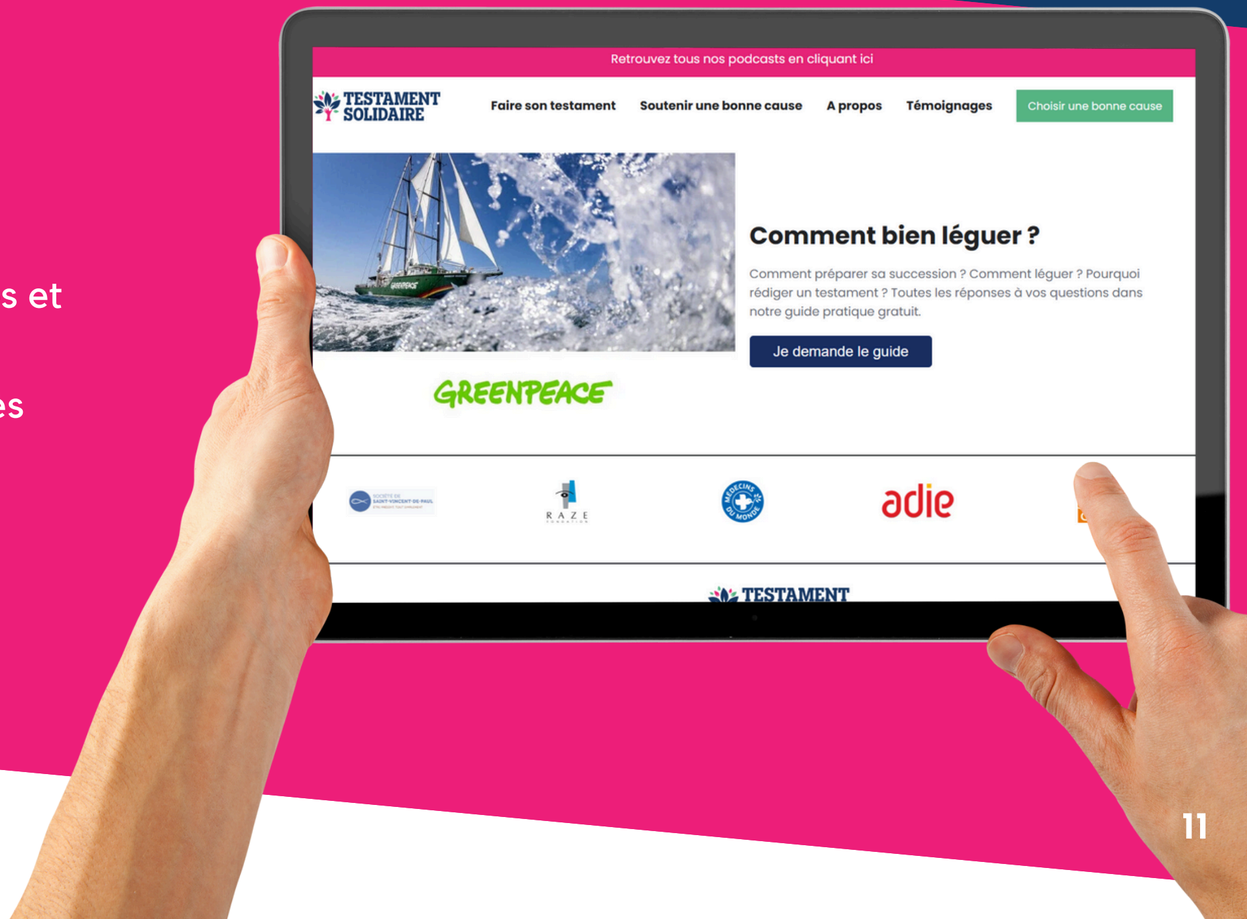

NOS ENGAGEMENTS

Soutenir et accompagner le monde associatif



Mesurer nos progrès

OBJECTIF 2 : SOUTENIR LE MONDE ASSOCIATIF

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTION RÉALISÉE	RÉALISATIONS 2024
Offrir chaque année de la visibilité gracieuse à des associations caritatives et à leurs missions	Espace publicitaire offert à des organismes caritatifs	14 campagnes relayées sur les écrans gracieusement
Faire la promotion des libéralités auprès du grand public pour contribuer au financement de ces organisations	Développer la campagne Testament-Solidaire.fr et recruter de nouveaux partenaires	26 associations partenaires de la campagne Testament Solidaire en 2024 (vs 16 en 2023)
	Accroître l'impact de la campagne et la sensibilisation des publics cibles à la cause des libéralités	Plus de 2 000 contacts générés et un trafic en hausse avec plus de 70 000 sessions


Prendre soin
de notre
équipe et de la
qualité de vie
au travail
LES COGNÉES
ids
media

Être un media vertueux au service de la prévention santé et du monde associatif

OBJECTIF 3

Adopter des pratiques plus vertueuses pour l'humain et l'environnement

- Optimiser le fonctionnement et l'organisation de notre entreprise pour prendre soin de nos équipes
- Revoir l'organisation du travail pour privilégier un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Proposer le congé menstruel et permettre aux salariées de poser des jours de congé payés pendant leurs règles
- Réduire l'empreinte carbone des campagnes de sensibilisation de nos annonceurs
- Optimiser notre bilan carbone avec un nouvel outil et définir des trajectoires claires
- Digitaliser nos solutions media et privilégier des technologies plus vertes



Mesurer nos progrès

OBJECTIF 3 : Adopter des pratiques plus vertueuses pour l'humain et l'environnement

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTION RÉALISÉE	RÉALISATIONS 2024
Optimiser le fonctionnement et l'organisation de notre entreprise pour prendre soin de nos équipes	• Obtention de la Certification Positive Company • Concrétisation de nos engagements en faveur de la diversité en entreprise	• Attester de la bonne Qualité de Vie au Travail avec un questionnaire • Signature de la Charte de la diversité
Revoir l'organisation du travail pour privilégier un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	Etude du passage à la semaine de 4 jours pour les salarié.es du siège	Signature accord CSE pour un test de la semaine de 4 jours en 2025
Proposer le congé menstruel et permettre aux salariées de poser des jours de congé payés pendant leurs règles	Mise en place du congé dès janvier 2024	Les salariées bénéficient d'un congé mensuel menstruel
Réduire l'empreinte carbone des campagnes de sensibilisation de nos annonceurs	• Sensibilisation des délégués à l'éco-responsabilité • Optimisation des tournées • Sensibilisation aux enjeux du changement climatique	• Signature de nouveaux contrats de travail avec une clause d'éco-responsabilité • Réduction du nombres de points et de supports diffusés • Formation à la fresque du climat en juin 2024
Optimiser notre bilan carbone avec un nouvel outil et définir des trajectoires claires	Benchmark des solutions et choix d'un partenaire plus adapté à nos besoins en termes de conseil et de stratégie	Choix d'une nouvelle solution pour l'évaluation de notre impact carbone : SAMI
Digitaliser nos solutions media et privilégier des technologies plus vertes	• Installation de coiffes QR codes pour réduire les impressions, le conditionnement et le transport • Evolution vers des pratiques quotidiennes plus vertueuses	• 885 coiffes installées • Signature de la Charte du Numérique Responsable Réorganisation de notre cloud, rationalisation des outils numériques

MINIMISER NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET PRENDRE SOIN DE L'HUMAIN

Certified ★★★ Positive Company®

greenly 2023 Argent Climate Strategy Rating TOP 15%

Mouvement IMPACT FRANCE

écowatt

CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Charte de la parentalité en entreprise

INR Institut du Numérique Responsable
CHARTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Team for the Planet

un toit pour les abeilles .fr

Freins et pistes d'amélioration

MANQUE DE FORMALISATION INITIALE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DES INDICATEURS

- 2024 est la première année en tant que Société à Mission pour IDS Media, certains indicateurs ou process ne sont pas encore totalement structurés.
- D'autres changements tel que le passage de Greenly à Sami ne permettront que partiellement de comparer les données
- le changement de référente de mission en cours d'année n'a pas facilité le suivi des objectifs et la collecte des indicateurs

PEU DE DONNÉES QUALITATIVES

- Beaucoup de données chiffrées sont présentées dans les indicateurs mais peu de retours qualitatifs sont agrégés
- La mise en place d'outils d'évaluation qualitatives et de retours d'usages (témoignages, enquêtes de satisfaction, études d'impact, etc.) seraient intéressants à compiler

UNE GOUVERNANCE EN MUTATION

- IDS Media évolue vers un modèle de gouvernance avec de nouveaux automatismes et une culture de la responsabilité partagée qui nécessitent encore du temps pour s'ancrer
- L'implication inégale des cercles ou la répartition des rôles pourraient ralentir ou entraver certaines dynamiques

MOBILISER LES PARTENAIRES EXTERNES

- Embarquer les prestataires et partenaires dans la mission reste un enjeu prioritaire
- La mise en place de chartes ou de process pourrait permettre de contraindre les prestataires qui ont des difficultés à s'engager auprès d'IDS media notamment sur les problématiques environnementales

Cette première année a révélé des pistes d'amélioration : mieux structurer le pilotage, renforcer l'appropriation en interne, évaluer l'impact plus finement et impliquer davantage les partenaires.

Projets en cours & perspectives 2025

DÉCROCHER UNE 3E ÉTOILE POSITIVE COMPANY

- Continuer à nous investir et à améliorer nos process et valoriser nos engagements
- Aller plus loin dans notre transformation et l'ancrer grâce à la labellisation
- Afficher le résultat de nos démarches et de nos actions
- Asseoir une image d'entreprise soucieuse de son impact environnemental sociétal

ALIGNER LES PRATIQUES ÉNERGÉTIQUES AVEC LES VALEURS DE L'ENTREPRISE

- Réduire l'empreinte carbone grâce à une électricité 100 % renouvelable pour nos locaux
- Challenger nos prestaires et partenaires dans leurs pratiques
- Evoluer vers un numérique plus responsable
- Soutenir un acteur local en choisissant une entreprise française engagée dans la transition énergétique

REJOINDRE LE MOUVEMENT IMPACT FRANCE

- Accèder à un réseau engagé partageant les mêmes valeurs sociales et environnementales
- Renforcer la crédibilité et la visibilité d'IDS media en tant qu'acteur responsable.
- Bénéficier d'outils pour accélérer sa transformation
- Participer à un mouvement pour une économie plus juste et durable

POURSUIVRE LE CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

- Poursuivre la mutation vers l'autogouvernance
- Accroître davantage le bien-être en entreprise et prendre soin de nos équipes
- Encourager l'initiave et la responsabilisation de nos collaborateurs et collaboratrices
- Favoriser l'innovation, l'agilité et la durabilité d'IDS media

Continuer à challenger les pratiques de chaque membre de l'équipe, de chacun des cercles et de nos parties prenantes



Conclusion

En 2024, IDS media a franchi une nouvelle étape dans sa transformation en devenant Société à Mission.
Ainsi, l'entreprise a renforcé ses engagements en faveur de la prévention santé, du soutien au monde associatif et de la transition écologique, tout en veillant à l'épanouissement de ses équipes.

Les premiers résultats obtenus sont encourageants. Ils démontrent la capacité de l'entreprise de faire évoluer ses pratiques, de mobiliser ses parties prenantes et d'ancrer ses engagements dans ses pratiques quotidiennes.

Ces résultats témoignent aussi d'une dynamique, portée par des objectifs clairs, des indicateurs mesurables et par une mobilisation collective, qu'il faudra veiller à entretenir.

En 2025, IDS media poursuivra cette dynamique, avec des actions renforcées, un pilotage accru et une attention particulière portée à l'impact social, environnemental et humain de ses activités.

L'avis de la référente de mission

En tant que référente de mission, j'ai suivi tout au long de l'année les actions mises en place et la progression des engagements d'IDS media. Ce premier rapport de mission reflète de manière fidèle le travail accompli, les dynamiques enclenchées et les défis identifiés.

Les objectifs statutaires sont bien intégrés dans les activités de l'entreprise. Le plan d'action est cohérent, les moyens engagés sont globalement adaptés. Les premiers résultats sont donc au rendez-vous.
Des ajustements restent nécessaires, notamment dans le suivi qualitatif de certains impacts et dans la lisibilité des trajectoires.
Le pilotage des objectifs et de leurs indicateurs par les cercles et l'appropriation par chacun et chacune reste un challenge pour une organisation dont la gouvernance est en pleine mutation.
Selon moi, la prochaine étape majeure résidera en la capacité à engager véritablement les partenaires et prestataires de services d'IDS media dans sa démarche.

Ce rapport constitue une base de travail utile pour consolider la mission dans la durée. Il témoigne d'une envie collective de faire évoluer l'entreprise en profondeur.
Je salue l'implication des cercles, de chaque membre de l'équipe et du comité de pilotage dans cette première étape.

Agathe Quignot
Référente de mission

Avis de l’organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l’exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SAS IDS Media
1 A rue André
60500 Chantilly

Aux associés, En notre qualité d’organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr,nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusiond’assurance modérée sur les informations historiques liées à l’exécution des objectifs sociaux etenvironnementaux que votre entité s’est fixés sur le périmètre concerné par la qualité desociétéàmission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allantdu 02/01/2024 au 31/12/2024, joint au rapport de gestion en application des dispositionsdel’article L. 210-10 du code de commerce.

Contexte

LaIDS Mediaapris la qualité de société à mission en janvier 2024. Le premier rapport de mission aété rédigésur l’exercice 2024 et il s’agit de la première vérification par l’organisme tiers indépendant.

Conclusion

Surla base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie «Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significativede nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission età la fin de la période couverte par notre vérification1 :

[1] La société a pour raison d'être :
Être un media vertueux au servicede la prévention santé et du monde associatif.
Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ; le lien entre
- les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la
- société ; le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ; les conclusions
- favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ; la possibilité de vérifier
- l'exécution des objectifs ; le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour
- chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ; le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
-

par conséquent,

- la société IDS Media respecte chacune des conditions de l'article L. 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
  la société IDS Media respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en causelaconclusionexprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Les objectifs inscritsdanslesstatuts intègrent les objectifs considérés comme
- « opérationnels »danslerapportdemission.
- Par sa mission, lasociétéchercheàadresser les enjeux environnementaux et sociaux essentiels de sonsecteurd'intervention.
  L'objectif statutaire2«Soutenirlemonde associatif :
  - Offrir chaqueannéedelavisibilité gracieuse à des associations caritatives et à
  - leurs missions
    Faire la promotiondeslibéralités auprès du grand public pour contribuer au financementdecesorganisations »

  est particulièrementsingulier;iltraduit l'engagement fort de l'entreprise auprès du monde associatif.
- Les fonctions demanagerdemissionet de référent de mission ne sont pas distinctes.
  Une réorganisationestencourssurlepremier semestre de l'exercice 2025.

- Objectif 1 : Promouvoir la prévention santé et l'adoption d'un mode de vie sain
  - Concevoir et relayer des contenus pédagogiques autour de la santé, du bien-être et de la prévention
  - Renforcer la présence de nos supports d'information santé dans les déserts médicaux
- Objectif 2 : Soutenir le monde associatif
  - Offrir chaque année de la visibilité gracieuse à des associations caritatives et à leurs missions
  - Faire la promotion des libéralités auprès du grand public pour contribuer au financement de ces organisations
- Objectif 3 : Adopter des pratiques plus vertueuses pour l'humain et l'environnement
  - Optimiser le fonctionnement et l'organisation de notre entreprise pour prendre soin de nos équipes
  - Réduire l'empreinte carbone des campagnes de sensibilisation de nos annonceurs
  - Digitaliser nos solutions media et privilégier des technologies plus vertes

SAS à capital variable aucapitalminimum de8000€ société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre deréférence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Lesinformations peuvent être sujettes à une incertitudeinhérenteàl'état desconnaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement…

Responsabilité de l'entité

Ilappartientàl'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application
- des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ; de sélectionner ou d'établir
- des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ; de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ; d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.
-

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.
Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21du codede commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés

sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification2 (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés d'avril 2025 à juin 2025 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.
Nous avons notamment mené 9 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, le comité de mission, des parties prenantes internes et externes.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entitése donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettentde formuler une conclusion d'assurance modérée. Nous avons pris connaissancedes activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de

[2] Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

SAS à capital variable aucapitalminimum de8000€ société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.
Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ; d'autre part, l'exécution de ces objectifs.
-

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
   Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
   - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
   - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
   - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
   - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion,
   - rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
     Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
   - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
   - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est
   - en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
   - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
     sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
   - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.

2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
   - Nous avons apprécié si :
   - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
     les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;

SAS à capital variable aucapitalminimum de8000€ société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de
- l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
- les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes
- avec eux.
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
- les informations collectées ;
  la raison d'être et
  les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.
Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
- par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
- nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :

  - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
  - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la
  - qualité de société à mission ;
    pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
    mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

SAS à capital variable aucapitalminimum de8000€ société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent entre 20 et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

- dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée3 sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 17/06/2025

L'Organisme Tiers Indépendant,
Aupeam



Marie Sabadie-Benoit
Directrice

[3] L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

SAS à capital variable aucapitalminimum de8000€ société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278



IDS media
1a rue André
60500 Chantilly

ids-media.fr